



Comme tout pouvoir, le pouvoir politique impose l'obéissance. Mais il se distingue des autres types de pouvoirs, et est détenu par des institutions spécifiques.

■ Spécificités et conditions de la légitimité du pouvoir politique

▶ Le **pouvoir politique** se caractérise par sa **généralité** : il s'impose à l'ensemble des individus, des groupes et des institutions d'un État. Il est le seul qui puisse exercer ou déléguer la force de manière légitime : il a le monopole de la **contrainte physique**.

▶ Mais, pour exercer le pouvoir politique, les gouvernants doivent obtenir la reconnaissance de leur **légitimité**. Dans les États modernes, c'est la **légalité** qui fonde la légitimité : les individus n'obéissent pas aux gouvernants en tant que personnes, mais aux détenteurs d'un pouvoir légal.

■ Respect du droit et séparation des pouvoirs

▶ Dans les **États démocratiques**, l'exercice du pouvoir politique est encadré par le **droit**. En France, les institutions politiques doivent respecter la **Constitution**, tant dans la conquête que dans l'exercice du pouvoir. Aucune loi, aucun décret ou arrêté ne peut lui être contraire.

▶ La **séparation des pouvoirs** protège les **libertés** des individus. Sous la V^e République, le **pouvoir législatif** est confié au **Parlement** (Assemblée nationale et Sénat), qui **vote la loi**. L'**initiative** des lois est **partagée** par le Parlement et le Premier ministre, chef du **Gouvernement**. Ce dernier partage le **pouvoir exécutif** avec le **président de la République**, qui est le **chef de l'État**. Le **pouvoir judiciaire** est exercé par les **justices judiciaire et administrative**, ainsi que par le **Conseil constitutionnel**, chargé de vérifier la **régularité des élections** et la **conformité** des lois à la **Constitution**.

■ Un contrôle mutuel des institutions politiques

▶ La Constitution de la V^e République confie au Président d'**importants pouvoirs**. Sa légitimité a été renforcée par l'**élection au suffrage universel direct** (référendum de 1962).

▶ Cependant, il n'a pas tous les pouvoirs, ni même l'intégralité du pouvoir exécutif. En effet, il est contraint de nommer un Premier ministre qui dispose de la confiance de l'Assemblée, car le **Gouvernement** est **responsable** de sa politique devant le **Parlement**. L'Assemblée nationale peut le renverser en cas de désaccord politique. Depuis l'instauration du **quinquennat** (2000), l'Assemblée nationale a de grandes chances d'être de la même tendance politique que celle du Président. La **cohabitation** est donc peu probable.

▶ Dans tous les cas, le **contrôle mutuel** des institutions politiques perdure. Projets et propositions de lois doivent être votés par les **deux assemblées**. Comme le Président, elles peuvent saisir le **Conseil constitutionnel** lorsqu'elles estiment qu'un texte est contraire à la Constitution.



NOTIONS

Sous la V^e République

Conseil constitutionnel

Institution chargée de vérifier la conformité des lois et des traités internationaux à la Constitution et de contrôler la régularité des scrutins.

Gouvernement

Institution détentrice du pouvoir exécutif. Il est composé d'un chef de Gouvernement (Premier ministre), de ministres et de secrétaires d'État, qui sont solidairement responsables de leur politique devant le Parlement.

Parlement

Institution qui vote la loi et contrôle l'action du Gouvernement. Il est constitué de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Pouvoir exécutif

Pouvoir de mettre en œuvre la loi et de conduire la politique nationale.

Pouvoir judiciaire

Pouvoir de contrôler l'application de la loi et de sanctionner ses transgressions.

Pouvoir législatif

Pouvoir d'élaborer et de voter les lois.

Président de la République

Chef de l'État, il est élu au suffrage universel direct. La Constitution lui confie d'importants pouvoirs au sein de l'exécutif.



JE DOIS SAVOIR...

1. quelles sont les spécificités du pouvoir politique.
2. pourquoi la séparation des pouvoirs est nécessaire.
3. quelles institutions détiennent le pouvoir politique sous la V^e République.

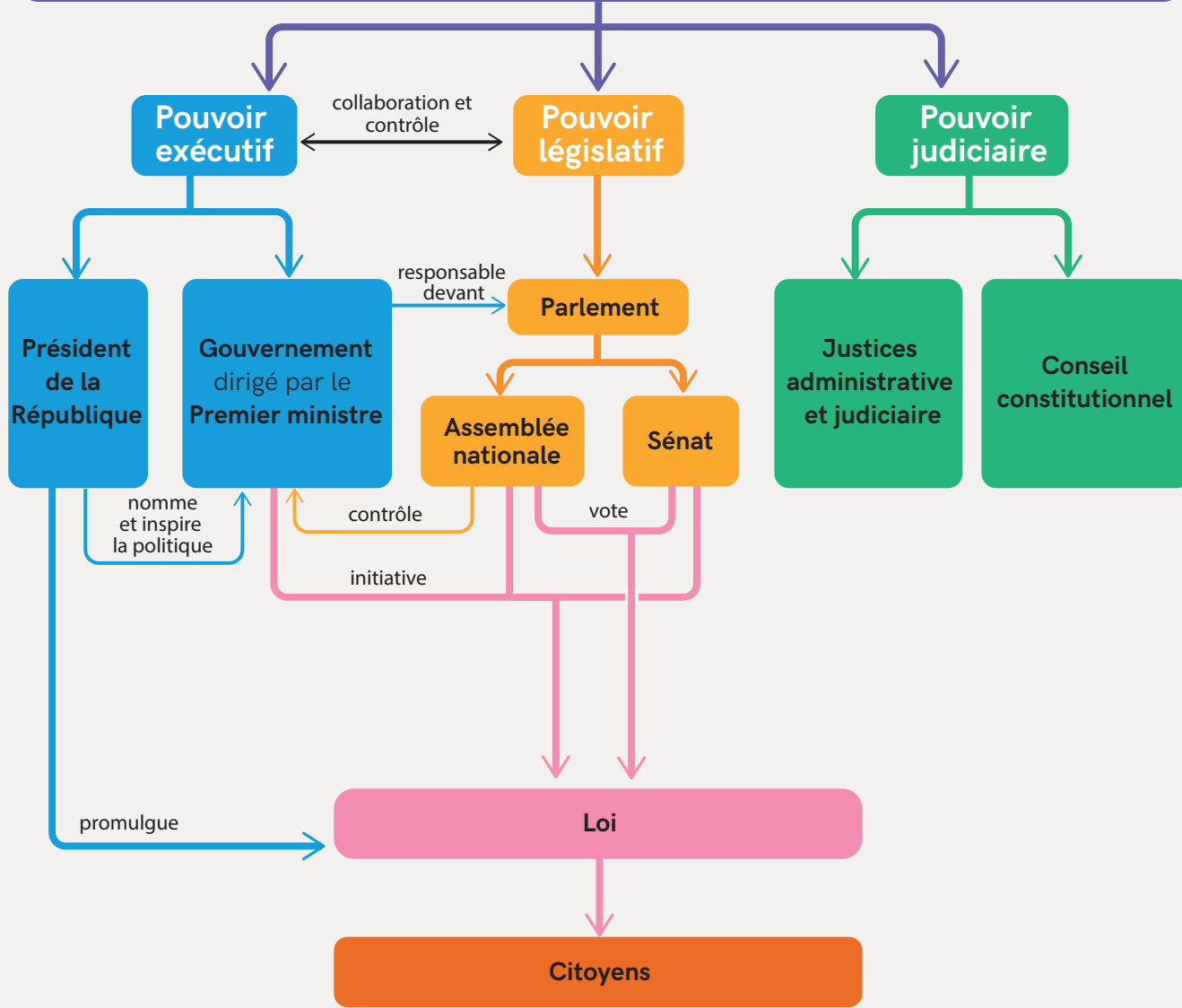


Exercice interactif

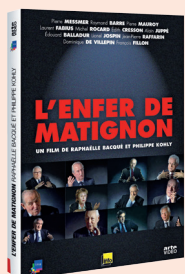


SCHÉMA DE SYNTHÈSE

Le pouvoir politique



POUR ALLER PLUS LOIN



L'Enfer de Matignon, de Philippe Kohly, 2008
 Douze Premiers ministres de la V^e République témoignent de leur expérience de l'exercice du pouvoir et de leurs relations avec le Président, les ministres et le Parlement.



L'Histoire de la V^e République, de Thomas Legrand et François Warzala, 2018
 À l'occasion du 60^e anniversaire de la V^e République, le chroniqueur Thomas Legrand et l'illustrateur François Warzala retracent six décennies de fonctionnement des institutions et d'histoire politique.

Modes de scrutin et acteurs de la vie politique



Dans une démocratie représentative, les citoyens délèguent leur souveraineté politique à des représentants qu'ils ont librement élus, selon différents types de scrutins, et les partis politiques, la société civile organisée et les médias contribuent à la vie politique.

Les modes de scrutin modifient la compétition politique

Le choix du **mode de scrutin** détermine le **résultat** d'une **élection**. Ainsi, l'Assemblée nationale, par exemple, n'aurait pas tout à fait la même composition si les sièges de députés n'avaient pas été attribués au **scrutin majoritaire à deux tours** mais au **scrutin proportionnel à un tour**. Elle aurait représenté plus fidèlement la **diversité** des courants de pensée politiques au sein des électeurs, mais il n'y aurait pas forcément eu de **majorité politique stable** capable de voter les lois.

Le mode de scrutin structure par ailleurs la **compétition politique**. Le scrutin proportionnel favorise le **multipartisme**, le scrutin majoritaire à un tour le **bipartisme**. Dans le cas du scrutin majoritaire à deux tours, plusieurs partis politiques peuvent s'affronter au premier tour, mais ils doivent former des **alliances** entre les deux tours pour espérer remporter des sièges.

Les partis politiques encadrent la vie politique

Les **partis politiques** sont les acteurs essentiels des **démocraties représentatives**. Ils sélectionnent les **candidats** qui les **représentent** aux élections, produisent des **programmes politiques** et orientent ainsi les questions ou les enjeux du **débat politique**. Ils animent par ailleurs les **campagnes électorales** en sollicitant le soutien des électeurs.

Les partis politiques sont ainsi des outils de **sensibilisation** des citoyens aux enjeux politiques. En accueillant en leur sein de **jeunes militants**, ils contribuent à leur **politisation**.

Le rôle de la société civile organisée et des médias

Mais les organisations politiques ne sont pas les seules à participer à la vie politique. En effet, la **société civile organisée** rassemble tous les individus mobilisés pour **défendre un intérêt commun**. Ils peuvent revendiquer le vote de la loi par référendum, chercher à participer à l'élaboration des lois, ou encore contester l'action des gouvernants.

Quand ces groupes tentent d'orienter ou d'influencer l'action politique, ils prennent le nom de « **groupes d'intérêt** » (ou « **de pression** », ou « **lobbies** »). Ils deviennent alors de véritables **organisations politiques** actrices d'une « **contre-démocratie** ».

Les **médias** jouent aussi un rôle important dans la vie politique. Les **débats télévisés** et les journalistes politiques **renseignent** les citoyens sur les **enjeux** d'une élection ou sur les **stratégies** des partis politiques en compétition. Les médias sont à la fois des **outils** au service des hommes politiques, qui les utilisent pour transmettre leurs idées, et des **outils** de politisation des citoyens.

NOTIONS

Démocratie représentative

Forme de démocratie dans laquelle les citoyens exercent indirectement leur souveraineté politique par l'intermédiaire de leurs représentants élus librement.

Groupe d'intérêt (ou « groupe de pression », ou « lobby »)

Groupe d'individus cherchant à influencer le pouvoir politique dans un sens favorable aux valeurs et intérêts qu'il représente.

Mode de scrutin

Règles qui s'appliquent lors d'une élection et qui permettent de départager les candidats en fonction du nombre de voix obtenues. Le choix d'un mode de scrutin – majoritaire ou proportionnel – influence la vie politique.

Parti politique

Association de citoyens qui partagent un même projet politique et dont l'objectif est de conquérir le pouvoir.

Société civile organisée

Ensemble des groupes d'individus, autres que les partis et mouvements politiques, qui se mobilisent pour promouvoir des valeurs ou des intérêts communs. Les groupes d'intérêt en font partie.

JE DOIS SAVOIR...

- comment le choix d'un mode de scrutin détermine les résultats d'une élection et le nombre de partis politiques en compétition.
- quelles sont les contributions respectives des partis politiques, de la société civile organisée et des médias à la vie politique.



SCHEMA DE SYNTHÈSE



La vie politique

Compétition politique

Modes de scrutin

Politisation des citoyens

Acteurs

Majoritaire

- alliances
- stabilité

présidentielle,
législatives...

Proportionnel

- favorise le multipartisme
- plus grande représentativité
- risque d'une moins grande stabilité

européennes...

Partis politiques

- programmes politiques
- campagnes électorales
- mobilisation des électeurs

meetings, tracts,
discours...

Société civile organisée

- mobilisation des citoyens
- défense d'un intérêt commun

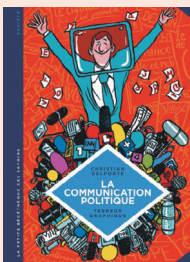
ONG,
groupes d'intérêt,
syndicats

Médias

- outils de communication
- information des citoyens

journaux,
télévision,
Internet...

POUR ALLER PLUS LOIN



La communication politique, de Terreur Graphique et Delporte, © Le Lombard, 2019

Une bande dessinée pour comprendre les enjeux de la communication politique et les liens qu'elle tisse entre personnalités politiques, médias et opinion publique.



«Y a-t-il un mode de scrutin idéal?», Place de la République (LCP), 2018

Dans cette vidéo ludique, experts et politiques donnent leur point de vue sur les différents modes de scrutins et tentent de déterminer quel serait le scrutin idéal.